

Paris, le **12 SEP. 2022**

à

Monsieur le Professeur Jean PISANI-FERRY

Objet : Evaluation des impacts macroéconomiques de la transition écologique

Monsieur le Professeur,

Le Président de la République a souhaité marquer dans l'organisation gouvernementale la priorité donnée à la planification écologique et à la prise en compte, dans l'ensemble des politiques publiques, des implications de la transition climatique. Il a ainsi clairement indiqué que la transition climatique n'est pas une politique sectorielle mais une orientation d'ensemble porteuse de fortes conséquences macroéconomiques et sociales.

Beaucoup d'études ont été menées ces dernières années qui ont permis d'améliorer la compréhension de l'impact sectoriel de la transition climatique. Les évaluations de son impact macroéconomique n'ont pas encore atteint le même degré de maturité, alors même que les objectifs que nous nous fixons sont très ambitieux, et vont conduire à un changement en profondeur de notre économie et de nos comportements collectifs.

Les évaluations macroéconomiques de la transition climatique aujourd'hui disponibles présentent souvent la transition comme une relance de l'investissement auto-entretenu sur plusieurs décennies et ne tiennent pas suffisamment compte de la diversité des mécanismes en jeu, avec des conséquences différentes selon les secteurs, au-delà du surcroît d'investissement nécessaire : frictions dans la réallocation du marché du travail, impact sur l'environnement extérieur et sur la compétitivité, rôle de l'innovation verte, augmentation du coût du capital lié à l'incertitude, obsolescence accélérée d'une partie du capital installé, risque d'inflation « verte », etc. La plupart des simulations correspondent en effet à des scénarios qui partent de l'hypothèse d'une transition qui se déroule dans les meilleures conditions possibles (coordination internationale des actions ; flexibilité sur le marché du travail ; technologies disponibles ; fiscalité optimale etc.). Si ces exercices de prospective montrent qu'une transition bien mise en œuvre peut apporter des « doubles dividendes », ils apportent peu d'enseignements sur comment procéder pour qu'elle se déroule effectivement dans un contexte favorable.

.../...

Dans ce contexte, je souhaite vous confier la mission d'améliorer notre compréhension de ces mécanismes, de sorte que les décisions qui devront être prises soient le mieux informées possible.

Dans un premier temps, vous réunirez les administrations et institutions qui travaillent sur des modélisations macroéconomiques prenant en compte les conséquences des politiques de lutte contre le réchauffement, afin de leur permettre de prendre connaissance de leurs travaux respectifs ; vous me remettrez une note d'étape sur les simulations et modélisations effectuées actuellement avec les modèles macroéconomiques existants, leurs caractéristiques et leurs limites. Vous proposerez au début de l'automne 2023 un plan d'action pour la suite de votre mission, avec le cas échéant des demandes de moyens (humains et/ou financiers) documentés.

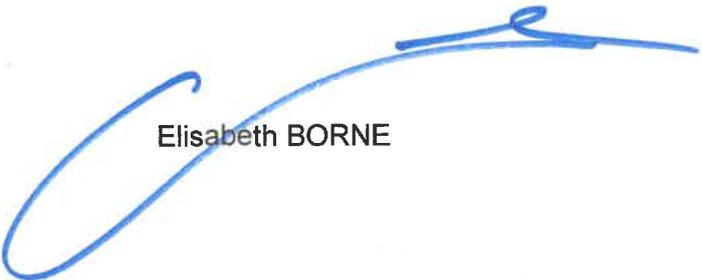
Dans un second temps, début 2023, vous remettrez un rapport qui présentera les résultats des modélisations qui auront été effectuées, identifiera les points d'attention prioritaires en termes d'impact macroéconomique et indiquera ce qui doit encore faire l'objet d'investigations complémentaires. Ce rapport permettra de nourrir l'évaluation macroéconomique de la nouvelle stratégie française sur l'énergie et le climat qui sera publiée par le Gouvernement, et plus généralement les arbitrages nécessaires à sa finalisation.

Pour mener à bien cette mission, vous vous appuyerez sur les équipes de France Stratégie, qui en assurera le secrétariat, ainsi que sur les administrations et opérateurs concernés qui vous apporteront leur concours (en particulier la direction générale de l'énergie et du climat, le commissariat général au développement durable, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, l'Institut national de la statistique et des études économiques, la direction générale du Trésor et l'inspection générale des finances).

Je vous invite à associer à vos réflexions les experts sur le sujet, ainsi qu'à porter une attention particulière aux travaux équivalents effectués chez nos principaux partenaires étrangers et dans les organisations internationales. Il sera utile également de consulter les partenaires sociaux, les organisations non gouvernementales, les associations de consommateurs et les entreprises des secteurs concernés, pour recueillir leurs attentes.

Vous tiendrez le secrétaire général à la planification écologique régulièrement informé de l'avancement de vos travaux.

Bien sûr, évidemment



Elisabeth BORNE